

HÉRAULT

« C'est important de décorréler violence et maladies psychiatriques »

Depuis 2022, la CPTS Pays de Lunel, dans l'Hérault, applique le protocole « fragilité aiguë en santé mentale ». Nicolas Baudesseau, infirmier libéral spécialisé en soins psychiatriques et membre de la CPTS, est à l'origine de ce dispositif. « J'ai constaté des difficultés de coordination entre les différents professionnels impliqués dans la prise en charge des patients psychiatriques sur le territoire », se souvient-il. À chaque problème sa solution : l'infirmier en informe la CPTS. « On a donc décidé de réunir tous les intervenants en santé mentale du secteur pour clarifier les rôles de chacun et améliorer la prise en charge



NICOLAS BADESSEAU, infirmier libéral à l'origine du protocole



CATHERINE VIGOUREUX, directrice de la CPTS Pays de Lunel

des patients », complète Catherine Vigoureux, à l'époque coordinatrice de la CPTS Pays de Lunel, et aujourd'hui sa directrice.

Ni une ni deux, l'équipe se met au travail. « Le projet a commencé avec la clinique Stella, le CMP de Montpellier et l'Association pour personnes en situation de handicap 34, raconte Nicolas Baudesseau. Puis d'autres acteurs nous ont rejoints au fil du temps. » L'objectif partagé est d'améliorer le repérage de la fragilité aiguë, pour anticiper au maximum les crises de décompensation et créer une culture commune, bienveillante et coopérative entre les acteurs concernés, de la psychiatrie mais aussi ceux de première ligne tels que les professionnels médicaux et paramédicaux, les auxiliaires de vie, les agents de police, les associations de proximité, les éducateurs spécialisés...

« On s'est également aperçu qu'il y avait une certaine méconnaissance des professionnels de première ligne sur l'orientation », explique Catherine Vigoureux. L'objectif évolue donc afin de mieux informer les soignants car « c'est important de décorréler violence et maladies psychiatriques », assure-t-elle.

Pour y parvenir, la CPTS organise des formations de secours en santé mentale, pour une trentaine de professionnels. « Il faut se rendre compte que c'est un dispositif en perpétuel mouvement. Nos interlocuteurs changent souvent, et de nouveaux rejoignent le projet. » Les réunions sont régulières pour fluidifier le protocole. « Même les policiers nous ont interpellés pour nous faire part du manque d'information auquel ils sont confrontés quand



il s'agit de gérer des situations avec des personnes atteintes de maladies mentales... », confie Nicolas Baudesseau.

Ce retour d'expérience donne des idées et, en plus des professionnels de santé, la CPTS Pays de Lunel souhaite soutenir les aidants. « Il y avait un vrai déficit d'accompagnement auprès des aidants, qui sont souvent vraiment en grande difficulté et en grande souffrance », précise Catherine Vigoureux. Alors, comme pour leur tendre la main, les professionnels organisent « une soirée d'information qui, on l'espère, débouchera sur un Café des aidants ». Partage d'expérience, présence d'associations spécialisées comme l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam)... La soirée a fait remonter des partages d'expériences émouvants.

Pour aller plus loin dans la prise en charge, la CPTS souhaite prochainement orienter des actions sur « les problèmes psychiatriques et l'addiction », explique Catherine Vigoureux. « On espère offrir une réflexion sur l'éducation thérapeutique et son impact sur la qualité de vie. » Une initiative qui permettra à de nouveaux acteurs de rejoindre le projet, et au protocole de prospérer. ●